

# Lutte contre la désertification et la sécheresse: l'appel à une réponse urgente

*La journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse a été instaurée le 17 juin 1992 à l'occasion de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification.*

*L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public au sujet de la désertification et de la sécheresse.*



En effet, la désertification est la dégradation des terres arides, semi-arides et sub humides sèches par suite de divers facteurs parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines, selon la Convention des Nations Unies sur la Désertification (CNULD).

La sécheresse, quant à elle, est un phénomène naturel qui se produit lorsque les précipitations sont inférieures au niveau normalement enregistré sur une longue période. Elle est un facteur aggravant la désertification.

La désertification affecte tous les continents habités et constitue une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire des plus de sept milliards de personnes dans le monde. Selon le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la désertification frappe environ 25 % de la surface terrestre, soit 3,6 milliards d'hectares.

Par ailleurs, les sécheresses ont touché 2,7 milliards de personnes dans le monde et causé 11,7 millions de décès entre 1900 et 2019, et pourraient toucher plus des 3/4 de la population mondiale d'ici à 2050, selon la CNUCLD.

Le Bénin, à l'instar des autres pays africains, n'y est pas épargné. On estime que 66 % du territoire national seraient dégradés, dont 16 % des sols seraient extrêmement touchés par la dégradation. Selon un rapport du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (2017), on estime qu'approximativement 2,2 millions d'hectares de terres, soit 19 % du territoire national, se sont dégradés entre 2000 et 2010.

Les régions les plus touchées par la désertification au Bénin sont en majorité situées dans la partie septentrionale à travers les départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga. Il s'agit précisément des communes de Bembèrèkè, de Karimama, de Segbana, de Boukoumbé, de Cobly, de Tanguiéta et de Matéri. Par ailleurs, plusieurs autres communes du pays sont également touchées par le phénomène.

Il urge donc que des mesures efficaces soient prises pour limiter la dégradation des terres si nous voulons durablement assurer notre sécurité alimentaire qui dépend fortement des sols. C'est l'essence même des échanges entre acteurs à la 15e Conférence des parties tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire.

***Venance Ayébo TOSSOUKPE***